

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 28 MARS

A l'occasion des fêtes de Pâques, l'Écho Saumurois ne paraîtra pas lundi prochain.

L'ALSACE

L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE

M. Philipp, correspondant parisien du *Berliner Lokal Anzeiger*, vient d'adresser à un certain nombre de députés une sorte de circulaire leur demandant leur avis au sujet de la possibilité et des conditions d'une réconciliation de la France et de l'Allemagne.

Voici la réponse de M^r Freppel, qui, comme on sait, est Alsacien :

Angers, le 17 mars 1890.

Monsieur le docteur,

Par la lettre du 12 courant, vous voulez bien me demander : 1° si je ne pense pas qu'une réconciliation puisse avoir lieu entre la France et l'Allemagne ; 2° à quelles conditions on pourrait la sceller.

Je ne saurais mieux vous répondre qu'en vous envoyant la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à S. M. le roi de Prusse, le 12 février 1871, à la veille de l'annexion de l'Alsace.

L'événement ayant pleinement réalisé mes prévisions à vingt ans de date, je ne puis que persévérer dans mes conclusions.

Aucune réconciliation ne peut avoir lieu entre la France et l'Allemagne qu'à la condition d'une réintégration pure et simple de l'Alsace-Lorraine au territoire français, avec des clauses d'indemnité ou de compensation financière à déterminer par les deux parties.

Toute idée d'autonomie et de neutralisation de l'Alsace-Lorraine est une pure chimère qui laisserait la question ouverte, bien loin de la fermer.

Tant que l'Alsace-Lorraine ne sera pas redevenue terre française en fait, comme elle l'est en droit, nous aurons en perspective une guerre terrible, absolument stérile pour les deux pays, car, la France et l'Allemagne étant nécessaires toutes deux pour l'équilibre général, l'Europe ne laissera exterminer ni l'une ni l'autre ; et alors le duel ne manquera pas de recommencer dans un délai plus ou moins court.

Il n'y a pas d'autre solution que la réincorporation de l'Alsace-Lorraine à la France. Un traité de paix et d'alliance venant sceller cette œuvre élèverait la France et l'Allemagne au plus haut degré de leur prospérité, et assurerait à jamais l'union de ces deux nations qui marchent à la tête de la civilisation ; car il n'y a aucun intérêt qui les divise sur aucun point du globe.

Agréer, etc.

CH.-EMILE FREPPEL,
évêque d'Angers.

M^r Freppel joignait à sa lettre celle qu'il écrivit, le 12 février 1871, au roi de Prusse, et dont voici la conclusion :

« Laissez-moi, en terminant, le répéter avec tout homme qui sait réfléchir : la France laissée intacte, c'est la paix assurée pour de longues années ; la France mutilée, c'est la guerre dans l'avenir, quoi que l'on dise, et quoi que l'on fasse. »

NOUS SOMMES TRANQUILLES

Un petit journal allemand publie un article belliqueux ; M. Crispi, désireux de se refaire une virginité, prend des airs penchés de prophète et la *New-York Daily Tribune* échafaude un article à sensation « la guerre prochaine » sur des faits que nous connaissons, en France, depuis dix ou quinze ans... au moins.

En voilà assez pour que des feuilles françai-

ses étalent, en « manchette », des titres énormes : « Bruits de guerre, Menaces de l'Allemagne », etc.

Au fond, rien du tout, pour le moment, du moins. Que les Allemands nous détestent et roulent de gros yeux en regardant par ici, c'est possible ; que M. Crispi emploie, à l'italienne, tous les moyens loyaux et déloyaux, surtout déloyaux, pour remonter au pouvoir, c'est encore possible ; mais que l'on croie, de New-York, devoir nous prévenir gravement qu'en cas de conflagration nous serons immédiatement envahis, avant la déclaration d'ouverture des hostilités, par 50,000 cavaliers allemands, c'est quelque peu stupéfiant.

Il y a longtemps, bien longtemps, depuis le printemps de 1875, que nous connaissons le projet malhonnête mais allemand de l'état-major de Berlin. Il y a longtemps que nous savons que, foulant aux pieds le droit des gens, les Prussiens commenceront « avant la lettre » par nous envoyer des masses de cavalerie dont les raids auront pour but de couper les voies ferrées, les fils télégraphiques, etc., etc.

Nous savons tout cela, rassurez-vous, confrères Yankees ?

Nous savons mieux encore.

Et nous sommes bien tranquilles.

(France nouvelle.)

INFORMATIONS

LA REINE D'ANGLETERRE EN FRANCE

La reine Victoria est allée avant-hier à midi rendre visite à la baronne Alice de Rothschild, et elle s'est promenée dans les jardins de la villa jusqu'à une heure et quart.

Après avoir déjeuné avec le prince et la princesse Henri de Battenberg, Sa Majesté est sortie en calèche, précédée de son piqueur et accompagnée de la marquise de Lorne et de la princesse de Battenberg.

La Reine a parcouru, sur une longueur de huit kilomètres, la route de Saint-Vallier jusqu'à l'endroit appelé : « le Rendez-vous des chasseurs ». La vue est magnifique : on découvre depuis le phare de Villefranche jusqu'à la pointe extrême de Théoule.

A six heures, la reine Victoria rentrait dans ses appartements.

Le *Figaro* dit que le prince Louis est attendu lundi à Prangins ; il ajoute, sous toutes réserves, que le testament contiendrait la clause que toute la fortune du prince Jérôme, biens meubles et immeubles, papiers, etc., revient au prince Louis, au détriment du prince Victor et de la princesse Lœtitia. Le prince Jérôme demande même à la princesse Clotilde de vouloir bien abandonner la part des reprises qu'elle peut revendiquer sur cette fortune. La princesse Clotilde, le prince Victor et la princesse Lœtitia seraient absolument décidés à accepter les dernières volontés du prince Jérôme. Ce testament, que la loi française ne reconnaîtrait pas, serait parfaitement valable avec la législation étrangère sous laquelle il a été rédigé.

Suivant le *XIX^e Siècle*, le prince Victor lancera un Manifeste de Prangins aussitôt que les formalités de la succession seront terminées.

Depuis la mort du prince Jérôme, le prince Victor signe seulement Napoléon.

Le bruit court que la reine des Belges, dont la santé laisse beaucoup à désirer, irait passer quelques jours dans le Midi de la France.

Une dépêche de Toulon adressée aux *Débats* signale de nouveaux détournements commis à l'arsenal au préjudice de l'État. Le premier et le second maître du vapeur *Aqueduc* ont été

20 Feuilleton de l'Écho Saumurois

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

— Avez-vous quelques renseignements à me demander ? interrogea le surveillant, voyant que Marchand avait fini de lire.

— Oui. Que fait-on ici du matin au soir ? Quel est le règlement quotidien ?

— A sept heures, une cloche, placée dans la rotonde, sonne le lever. A sept heures et demie, vous devez avoir roulé votre hamac et balayé votre cellule. Des prisonniers, qu'on appelle des *auxiliaires*, viennent enlever les ordures, et apporter l'eau et le pain. A huit heures, on distribue la soupe. On en place une écuelle sur la planche du guichet de votre porte. A trois heures, on sonne le repas du soir, de la même façon. A huit heures, on sonne le coucher. Vous attachez votre hamac après les crochets et vous faites votre lit. On cadenasse les serrures. C'est le moment du *bouclage*. A dix heures, votre lumière doit être éteinte, à moins que monsieur le Directeur ne vous accorde l'autorisation d'en garder plus

tard. Cette permission se donne facilement.

— Que fait-on dans les intervalles des repas ?

— Les condamnés sont forcés de travailler.

Les prévenus, comme vous, peuvent s'en dispenser ; la plupart pourtant demandent du travail pour échapper à l'ennui qui, sans une occupation, les tuerait.

— Est-ce qu'on ne sort jamais ?

— Si, il y a une heure de promenade par jour.

— Cette récréation est-elle prise en commun ?

— Non. Ici, c'est le système cellulaire complet. Chaque prévenu se promène dans une cour à part, sans voir ses voisins.

— Ah ! tant mieux ! Je craignais de me trouver en contact avec des gens sans aveu, comme cela m'est arrivé au Dépôt. Peut-on fumer ?

— Oui, dans la cellule.

— Peut-on écrire ?

— Oui, vous pouvez écrire pour vous.

— Pour moi ! Je ne pourrai donc pas envoyer de lettre à ma femme ?

— Non. Pas pour le moment.

— Mais je pourrai la voir ?

— Non plus.

— Même pas devant témoins ?

— Ni en particulier, ni devant témoins, du moins aussi longtemps que durera l'instruction de votre affaire.

— C'est horrible ! Je suis innocent, moi ! Il n'est pas juste de me traiter comme un assassin.

Le surveillant ne répondit pas, mais il sourit.

— Vous riez ! reprit Marchand.

— Si nous écoutions tous nos prisonniers, répondit le gardien avec douceur, pas un seul ne serait coupable de la plus légère peccadille.

— Vous me rappelez à la réalité. Si je ne puis voir ma femme, au moins pourrai-je peut-être voir mon enfant ? Il est tout petit. Il a cinq ans. Ce n'est pas lui qui m'apprendra des nouvelles du dehors.

L'homme secoua la tête.

— Vous êtes au secret, dit-il ; vous ne pouvez voir personne d'étranger à la prison.

— Pas même un avocat ?

— Vous pourrez communiquer avec un avocat, quand le rapport du juge d'instruction sera terminé.

Marchand répéta :

— Au secret ! Ne voir personne ! Est-ce que cette solitude durera longtemps ?

— Vous pourrez l'abrèger en faisant des aveux.

— Des aveux ! Je ne puis en faire. J'ai dit la vérité.

— Ma pauvre Céline ! Que va-t-elle penser en ne me voyant pas rentrer ?

Le surveillant sortait en marchant à reculons. Tout à coup il se ravisa.

— Si vous désirez quelque aliment ou nourriture, dit-il, vous pourrez vous en procurer aux prix marqués sur la pancarte qui est accrochée là-bas.

Et il se glissa dans le couloir en refermant la porte sur lui. Le romancier, machinalement, regarda la pancarte indiquée. Elle portait en tête les mots suivants :

Prix de vente des articles vendus dans les cantines des prisons de la Seine.

En parcourant la nomenclature, Marchand fit cette amère réflexion qu'un condamné qui a de l'argent, peut être plus heureux qu'un honnête homme qui n'en a pas. Ainsi, à notre époque, l'or exerce sa puissance jusque dans la prison, et, quand il ne réussit pas à soustraire un coupable aux lois, il adoucit sa peine à tel point qu'il transforme la réclusion en une simple villégiature. La tyrannie de l'or a rem-

arrêtés lundi. Le lendemain, un ouvrier employé à la direction des travaux hydrauliques tenta de se suicider, et un chef ouvrier se suicidait en se pendant dans l'atelier qu'il dirigeait. Ces actes de désespoir seraient les conséquences de la découverte des détournements dont la responsabilité n'est pas encore entièrement établie.

ATTACHÉS MILITAIRES

La Gazette de Cologne publie sur un ton navré les renseignements suivants de Saint-Petersbourg :

« Dans les cercles aristocratiques, on discute vivement la façon extraordinairement aimable dont le Tsar et la Tsarine ont pris congé du premier attaché militaire français, colonel Briois, qui est rappelé en France. Il a reçu l'ordre de Sainte-Anne en brillants. Le souverain lui a accordé une longue audience de congé dans laquelle Alexandre III lui a fait cadeau d'un vase précieux en malachite, ainsi que de son portrait et de celui de l'Impératrice. Le Tsar l'a prié de lui remettre sa photographie.

« Jamais attaché militaire ne fut traité avec pareille distinction.

« Son successeur, le deuxième attaché militaire, le major Moulin, est à Saint-Petersbourg depuis plus de dix ans. Les membres de l'état-major russe le considèrent comme un des leurs. Il est le convive journalier du général Obroucheff, chef de l'état-major général, qui, comme on sait, a épousé une Française.

« On prétend que le général discute avec le major Moulin les plus secrètes questions de mobilisation. »

PROCÉDÉ ADMINISTRATIF

M^{me} Nys, à Roubaix, apprenait dimanche la mort de son fils, soldat au Tonkin, par le retour d'une lettre qu'elle lui avait envoyée il y a 18 mois, et qui lui revenait avec cette simple mention : « Décédé le 25 octobre 1889, à Ty Cau (Tonkin). »

Ce moyen de renseigner les familles n'est-il pas atroce ?

TOUJOURS LA NEIGE

On télégraphie de Grenoble, 27 mars :

« A Saint-Laurent-du-Pont, la couche de neige est de 90 centimètres dans la plaine, mais dans la montagne elle est encore plus épaisse. Il y en a plus d'un mètre à l'établissement des sourds-muets de Curière et près de deux mètres à la maison forestière de la Charmette. Les traîneaux municipaux passent et repassent sur les routes pour faire des traces et assurer la circulation. Deux heures après, tout est à recommencer.

« Les vieillards du pays s'accordent à dire qu'il faut remonter au printemps de 1853 pour avoir souvenir d'une pareille chute de neige à semblable époque.

« A Briançon, la neige atteint une épaisseur de plus de 4 mètres au fort de l'Olive et sur les plus hautes cimes. Nos braves soldats détachés dans ces forts d'une hauteur de 2,500 à 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer sont bloqués par la neige. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 mars 1891.

Le marché est calme, mais le comptant maintient la fermeté des cours : 3 0/0, 94.97 ; 4 1/2 0/0, 105.20.

La Banque de Paris conserve une excellente tenue aux cours d'hier. Même note pour la Société Générale très solidement établie à 490.

Le Crédit Lyonnais s'est traité à 786.50. Il doit être facile de regagner après les fêtes le coupon de 12.50 qui vient d'être détaché.

La Banque d'Escompte se négocie à 535 et reverra certainement de plus hauts cours.

Le Crédit Foncier fait 4,267.

Le Crédit Mobilier oscille entre 426 et 430. Les négociations se font principalement sur le marché du comptant, ce qui donne aux cours beaucoup de solidité.

Le Crédit Foncier de Tunisie maintient son avance à 465. On remarque la progression régulière des achats sur l'action de la Tour Eiffel à 365.

C'est le 1^{er} avril que sera mis en paiement au Crédit Mobilier le coupon de 7.50 sur l'obligation des Chemins de fer de Linarès à Almería. Dernier cours 269.

L'obligation première hypothèque de Puerto-Santa-Maria à San-Lucar de Barrameda se négocie en bonnes tendances à 462.50. La pose des rails est terminée partout et tout le matériel sera sur place d'ici à quinze jours.

Les actions des mines d'or de Saint-Antoine, soutenues par l'approche du dividende, poursuivent leur mouvement de reprise à 57.50.

L'action Urlikany s'échange de 228 à 230.

Les Chemins Économiques font 425.50.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

L'EMPRUNT DE LA VILLE

Dans sa séance d'hier soir, le Conseil municipal de Saumur a décidé que l'emprunt de 400,000 francs projeté serait fait aux taux de 3 1/2 pour cent.

CONSEILS GÉNÉRAUX

C'est le lundi 6 avril prochain que s'ouvrira, dans toute la France, la session des Conseils généraux.

LES MÉDAILLES D'HONNEUR

Nous avons donné hier les noms de plusieurs de nos concitoyens de Maine-et-Loire qui ont reçu des médailles d'honneur.

Le Journal officiel publie comme suit les titres des lauréats de notre arrondissement à ces récompenses :

M. A. 2^e classe. — De Beaurepaire (Pierre), propriétaire à Cléré; 3 décembre 1890 : a résolument porté secours, au péril de sa vie, à

deux enfants qui avaient disparu sur le glacis d'un étang et dont un seul a pu être sauvé.

M. A. 2^e classe. — Audineau (Charles), sapeur-pompier à la subdivision de Saint-Hilaire-Saint-Florent; 1848-1891, plus de 42 ans de services : belle conduite dans un grand nombre d'incendies. Deux sauvetages.

ENCORE L'ÉCUYER DE CIRQUE !

Le bruit court depuis quelques jours que le ministre de la guerre songerait à confier à un écuyer de cirque, l'Anglais M. Fillis, le dressage des jeunes chevaux de remonte. A ce sujet, les Débats publient cette note :

« A-t-on souvenir du long éclat de rire qui retentit dans l'armée, quand on apprit que le ministre de la guerre se proposait de confier à un écuyer de cirque fort connu, ami et protégé d'un député radical plus connu encore, la « régénération » de l'équitation dans la cavalerie française ? On en fit de telles gorges chaudes, on rappela avec tant de malice et d'à-propos l'amusante aventure de la fameuse écuyère Isabelle, déléguée jadis par Napoléon III comme professeur « extraordinaire » d'équitation à l'École de cavalerie de Saumur, que le ministre, l'homme politique et l'écuyer durent ajourner à des temps meilleurs la réalisation de leurs communs desirs.

« Ces temps paraissent-ils venus, ou le député radical a-t-il proféré un de ces quos ego... qui ont déjà réduit à merci tant de ministres ? Toujours est-il qu'il est de nouveau question de confier à l'écuyer du cirque dont il s'agit le soin de présider au dressage des chevaux de notre cavalerie. »

Dans le Gil Blas, M. le baron de Vaux espère que ce n'est qu'un racontar d'écurie de cirque. Pourquoi infliger une telle injure aux officiers de cavalerie ? Pendant qu'on y est, il ne manquerait plus que de leur faire donner des leçons d'équitation par l'Allemand du cirque Renz.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 25 mars. — Camille-Marie Robin, à l'Hospice.

DÉCÈS

Le 25 mars. — Eugène Blin, boulanger, époux de Louise Nourisson, 57 ans, à l'Hospice.

Le 26. — Jeanne Derouet, sans profession, épouse de Émile Charbonnier, 28 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Jean-Baptiste Dupont, propriétaire, époux de Julie Delabarre, 66 ans, rue de Bordeaux.

Le 27. — Geneviève Meschine, rentière, célibataire, 76 ans, rue Basse-Saint-Pierre.

PHYSIONOMIE PROBABLE DU MOIS D'AVRIL

Chacun a pu voir si mes pronostics fâcheux se sont ou non réalisés. Je n'insisterai donc pas sur ce point. Les conditions astronomiques restent à peu près les mêmes, le mois d'avril aura à peu près la même physionomie que le mois de mars, mais un peu moins accusée; la déclinaison étant un peu plus élevée, et la résultante des forces sidérales plus faible, les perturbations seront un peu moins violentes.

Voici les dates des points astronomiques, et celles des perturbations probables :

1^o Vers les « 4^{er} (?) », 3, 5, 7 ; vers les « 8 (?) », 9, 11, 12 ; 3^o vers les « 14, 15 (?) », 16, 18, 20 ; 4^o vers les « 22 (?) », 24, 26 ; 5^o vers les « 28 (?) », 30. »

Le nombre des points d'interrogation, mis entre parenthèses, indique l'importance probable des perturbations. D'après ces données, la première quinzaine et la troisième dizaine présenteront un temps mixte, en partie agité, humide, avec bourrasques, gros temps, sinistres maritimes, neige encore probable sur les hautes latitudes et les points culminants. En partie, avec accalmies, éclaircies et radiation solaire vive; mais avec rayonnement nocturne ou gelées tardives à redouter, pendant la nuit, première et troisième dizaine principalement.

Avis aux cultivateurs et aux vignerons !

Quelques coups de tonnerre épars sont probables, vers les 5, 10, 19, 28, tantôt sur un point ou sur un autre. Fonte des neiges sur les montagnes élevées, avec crues subites et débordements probables, deuxième et troisième dizaines principalement.

Les perturbations retardent de un à trois jours pour la France, selon les longitudes ou latitudes des localités, et de trois à cinq jours pour le reste de l'Europe, ce qu'il ne faut pas oublier. Gare les gros temps et les sinistres, notamment vers les époques marquées de deux ou trois points d'interrogation.

Nick (L. d'A.).

LA DIRECTION DU THÉÂTRE

On lit dans le Ralliement :

« C'est la question à l'ordre du jour, celle qui procupe actuellement les amateurs de spectacles, le Conseil municipal et la presse.

« Personne ne veut accepter la direction du théâtre pour la prochaine saison.

« On avait parlé de quatre ou cinq candidats. Deux, MM. Bureau-Bellet et Gréteaux, se sont recusés avant même le vote du nouveau cahier des charges.

« Depuis, M. Poyard, dont la femme est directrice au théâtre de Rennes, a refusé de venir ici aux conditions faites par le Conseil.

« M. Giraud, qui, patronné par MM. de Romain, Bordier et Cointreau, paraissait avoir le plus de chance de réussir, ne veut pas diriger à moins d'une subvention de 60,000 francs.

placé le règne de l'Évangile et la hiérarchie basée sur les services rendus à la Patrie. Le romancier se demandait, pendant que ces pensées traversaient son cerveau, s'il n'était pas une victime de l'or. Dans ses œuvres, il s'était toujours élevé contre ces puissants du jour, qui oublient que la richesse n'est qu'un dépôt que Dieu leur a confié, et dont ils sont comptables, qui oublient que leur superflu est le patrimoine des pauvres, qui oublient qu'ils doivent appliquer une partie de leur temps, de leur intelligence et de leur travail, à rendre meilleure la situation des travailleurs. N'était-il pas à craindre qu'un de ces tyrans de l'or se fût vengé sur Marchand, eût combiné quelque machination infernale pour détruire à la fois sa liberté, sa réputation et son bonheur ? Gustave se disait que cela était possible. Pris de découragement, il se rappelait et s'appliquait le vers lu par le Dante sur la porte de l'enfer : « *Voi chi entrate, lasciate ogni speranza !* Vous qui entrez, laissez toute espérance ! » Mais il réagit, il se raidit contre l'adversité, contre l'ennemi inconnu qui le frappait, et il clama ces mots énergiques de l'homme vraiment fort :

— *Je ne veux pas être découragé ! Je m'aiderai, Dieu m'aidera !*

XII

LA CLEF

Le juge d'instruction, après avoir interrogé Marchand, envoya chercher Céline. Celle-ci, inquiète déjà de ne pas voir revenir son mari — il était parti sans lui dire où il allait, — s'effraya tout à fait quand elle apprit, par un agent de la Sûreté, qu'elle était mandée au Palais de Justice. Elle jeta un manteau sur ses épaules, recommanda Emmanuel à la surveillance de la bonne, et descendit avec le policier.

Quand Céline entra dans le cabinet du juge d'instruction, Queyrat l'examina longuement. A part lui, il la détaillait.

— Un grand front, des yeux bruns, brillants, les joues fermes, les cheveux noirs, abondants : c'est une femme intelligente et bien portante. La paupière est bien ouverte, son regard est droit, sa façon d'entrer est modeste, réservée, mais pourtant décidée : elle doit être franche.

Le juge d'instruction se fit redire par Céline les détails que lui avait déjà fournis son mari, et confirma les uns par les autres sans lui apprendre que Marchand était accusé de la mort de René Bernard. Il insista plus particulièrement touchant les points sur lesquels les réponses du romancier avaient laissé planer une

certaine obscurité.

— Quelles relations, demanda-t-il, existaient entre M. Marchand et M. Bernard ?

— Des rapports de bon voisinage.

— Votre mari allait-il chez M. Bernard ?

La jeune femme ne savait pas ce que Gustave avait répondu. Elle ne pensa pas que la promesse qu'elle lui avait faite, de ne révéler à personne et quoi qu'il arrivât, qu'il avait conseillé à René Bernard d'épouser Calixte de Courson sans dot, elle ne pensa pas que cette promesse lui interdisait de dire simplement que Marchand était entré chez son voisin, et elle répondit :

— Mon mari est allé une ou deux fois chez M. Bernard.

— Voici une réponse importante, pensa Queyrat. Marchand s'était bien gardé de me donner ce détail.

Il recommanda d'un geste à son greffier de noter soigneusement les paroles de Céline, puis il demanda :

— Le 15 septembre, vous vous êtes absentée avec votre bonne et votre enfant tout l'après-midi. Vous n'êtes revenue chez vous qu'à six heures moins un quart. M. Marchand est resté seul pendant ce temps. En rentrant, vous êtes-

vous aperçue que votre mari fût ému ?

— Nullement. Il était tourmenté par la pensée des billets qu'il ne pouvait payer, mais il n'était pas ému.

— Quelle a été votre première pensée, en apprenant le crime ?

— J'ai pensé combien j'aurais souffert si, pendant que j'étais fiancée à Gustave, il avait été assassiné, et j'ai plaint mademoiselle de Courson de tout mon cœur.

— Ce n'est pas ce que je veux vous demander. A quel mobile avez-vous attribué le crime ?

— Oh ! Mais je ne sais pas, moi ! Je ne suis pas juge d'instruction.

Queyrat sourit et, abandonnant cet ordre d'idée, demanda :

— C'est vous qui avez annoncé la découverte du cadavre à votre mari. Quelle a été son attitude en l'apprenant ?

— Il n'en revenait pas d'étonnement. Il ne voulait pas croire à mes paroles. Il a beaucoup plaint M. Bernard. Il répétait : « C'était un cœur si noble ! un esprit si droit ! une conscience si délicate ! »

— Eh ! Eh ! pensa Queyrat, Marchand connaissait son voisin plus intimement qu'il ne le prétend, puisqu'il en faisait cet éloge.

(A suivre.)

« Que faire, se demande le *Petit Courrier*, en présence de cette pénurie de candidats ? Abandonner le théâtre ! C'est évidemment ce qu'on sera obligé de faire si personne ne se présente. Nous le regretterions sincèrement pour un nombre considérable de personnes qui vivent du théâtre.

« Mais les candidats ne feraient-ils point une manœuvre savante afin de prendre le Conseil municipal par la famine et le forcer à accorder les 10,000 fr. supplémentaires demandés. »

« Autant vaudrait, alors, assimiler les campagnes théâtrales aux entreprises de travaux publics, allouer quatre-vingt mille francs sur le budget et mettre la direction du théâtre en adjudication.

« Quatre-vingt mille francs ! c'est alors que le directeur pourrait tout à l'aise se moquer du public. »

M. CARNOT EN BRETAGNE

A Rennes, un très haut fonctionnaire du département a donné l'assurance positive que le Président de la République viendra visiter le département d'Ille-et-Vilaine au mois de septembre prochain, après les grandes manœuvres.

Plusieurs villes de la Bretagne commencent à se remuer pour avoir la visite du Président de la République cette année. Des délégations se forment pour venir à Paris dans l'espoir d'obtenir de M. Carnot son acceptation à un voyage en Bretagne.

AVIS

La maison MARCHEVAL-COLIN a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que, vu l'affluence des commandes à effectuer cette semaine, elle se voit dans l'obligation de remettre l'EXPOSITION habituelle du JEUDI-SAINT au *Dimanche de Pâques*, 29 courant.

M. CHARLES CARICHOU, ayant appris qu'on vend sous son nom des produits objets de ses soins, a l'honneur de prévenir ses nombreux et sympathiques clients de vouloir bien ne remettre leurs commandes qu'à ses MANDATAIRES accrédités, ou directement à la VILLA ANGELO, à BEAULIEU-LÈS-SAUMUR.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Fêtes de Pâques

AVIS. — A l'occasion des fêtes de Pâques, l'administration des chemins de fer de l'État a décidé que les billets d'aller et retour délivrés de toute gare à toute gare pendant la période du mercredi 25 mars au samedi 4 avril, dont la validité expirerait avant le mardi 7 avril 1891, seront exceptionnellement valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du mardi 7 avril inclusivement.

En ce qui concerne les billets d'aller et de re-

tour de ou pour Paris, cette prolongation de validité sera applicable quel que soit l'itinéraire par lequel les billets sont valables (toute voie Etat ou voies mixtes Etat-Orléans, et Etat-Ouest).

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Dimanche 29 mars, avec le concours de M. WORMS, sociétaire de la Comédie-Française, et de M^{lle} du MINIL, également de la Comédie-Française :

Le *Misanthrope*, comédie en 5 actes, de Molière, et les *Rivaux d'eux-mêmes*, comédie en 1 acte.

Théâtre de Saumur

Direction ALBERT CHARTIER

JEUDI 2 AVRIL 1891

UN PRIX MONTYON

Comédie-vaudeville en 3 actes, de MM. Albin VALABRÈGUE et HENNEQUIN.

LES VIEILLES GENS

Comédie inédite en 1 acte, de M. Albin VALABRÈGUE.

ORDRE: 1. Les Vieilles Gens; 2. Un Prix Montyon.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4

Dernières Nouvelles

Paris, 28 mars, 12 h. 40.

On télégraphie de Sophia : Le ministre des finances Belcheff, en rentrant chez lui avec Stambouloff, a été tué; on a tiré sur lui trois coups de revolver.

L'assassin est en fuite.

On croit généralement qu'il visait Stambouloff.

On a fait plus de vingt arrestations de personnes appartenant à l'opposition, notamment Karaveloff. HAVAS.

FAITS DIVERS

UNE BELLE FAMILLE

Il y a quelques jours est arrivé à Barcelone un vieillard de quatre-vingt-trois ans, né en Galice, qui avait quitté son pays à vingt ans pour aller chercher fortune en Amérique.

Ce nonagénaire, Lucas Negreiras Paez, est revenu en Espagne avec sa famille qui se compose de 16 filles, dont 6 veuves, 9 mariées et 1 jeune fille.

23 fils, dont 4 veufs, 13 mariés et 6 garçons.

34 petites-filles, dont 3 veuves, 22 mariées et 9 jeunes filles.

47 petits-fils, dont 4 veufs, 26 mariés et 17 garçons.

45 arrière-petites-filles, dont 2 mariées et 43 jeunes filles.

39 arrière-petits-fils tous garçons.

3 arrière-arrière-petits fils.

72 gendres et brus.

Au total 279 personnes.

Lucas Negreiras Paez, qui a été marié trois fois, possède une fortune considérable.

Il est venu avec sa smala en Europe sur un navire qui lui appartient, et que commande un de ses petits-fils.

BOURSE DE PARIS

Du 27 Mars 1891

3 0/0	93 40
3 0/0 nouveau	93 75
3 0/0 amortissable	96 95
4 1/2	103 20

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

Grand Assortiment d'Articles de Pâques et Poissons d'Avril

ŒUFS CANDI ET DÉCORÉS, PANIERS GARNIS, POULES, PETITS POUSSINS, etc., etc., etc.

Spécialité d'articles pour Baptêmes

Coffrets satin riche haute nouveauté

Tous ces articles sont vendus à des prix très modérés.

Toute personne achetant 3 francs de confiserie a droit à un BILLET DE TOMBOLA.

Fabrique d'Engrais chimiques

DUBOIS-RONCE

DIPLÔMÉ-BREVETÉ

Au Pont-Fouchard, BAGNEUX, près Saumur

BADIGEON contre le *phylloxera* et les autres insectes parasites de la vigne et des arbres fruitiers.

Plus de 500 CERTIFICATS, 32 MÉDAILLES OR ET ARGENT dans divers concours.

Le sac. 20 Fr. pris au Pont-Fouchard, pour une barrique de badigeon.

AVIS A MM. LES PROPRIÉTAIRES

M. DUBOIS-RONCE, seul entrepreneur de la ville de Saumur, a l'honneur de faire connaître à MM. les Propriétaires qu'il fait une diminution pour ses travaux de vidanges de 2 fr. par mètre cube pour tous liquides à partir de 4 mètres.

L'ancien prix reste applicable pour toutes matières solides.

S'adresser à M. DUBOIS-RONCE, au Pont-Fouchard, près Saumur.

On se rend aux châteaux et maisons bourgeoises des environs.

Maison DOUCHEZ. J. COUTARD, Successeur
Coiffeur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

VOS CHEVEUX ne tomberont plus, ils conserveront leur couleur naturelle si vous employez la **Sève Capillaire Pommade et la Lotion** du docteur R..., qui en favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 8 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité.

LES MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la **Sève Capillaire Lotion** pour les soins de leur toilette.

La Lotion, 2 fr., la Pommade, 2 fr. 50.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout: pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larynite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

M. le Dr Elmslie écrit: Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888: « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle. »

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé d'Yvetot (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas; 45 ans de succès; 400,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat - poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Du BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur: chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean; J. RUSSON, épicier.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

AVIS

M. Vernery, opticien à

Pontivy, a l'honneur d'informer les habitants de Saumur qu'il est le seul possesseur de verres qui ont obtenu le grand succès de l'Exposition de 1889. Ces verres sont d'une netteté irréprochable, les courbes en sont faites mathématiquement, ce qui permet de prendre des verres moins forts que ceux dont on se servait précédemment. Ces verres corrigent les défauts de la vue, ils permettent de travailler sans la moindre fatigue.

Après quarante années de pratique dans l'art de l'optique, et en raison des connaissances acquises, M. VERNERY donne aux personnes les verres qui conviennent à leur vue. Tous ces verres sont très bien montés sur monture acier fin, or et argent.

M. VERNERY sera visible du 1^{er} au 20 avril, hôtel de Londres, de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Entrée libre
HOTEL DE LONDRES
Saumur

Tribunal de commerce de Saumur

Faillite Grolleau-Naples

Par jugement rendu le 23 mars 1891, le Tribunal de commerce de Saumur a maintenu M. L. BONNEAU, expert-comptable à Saumur, syndic définitif de la faillite veuve Grolleau-Naples, lampiste à Saumur.

Pour extrait,
(237) Le Greffier, COLLIN.

VENTE

Par suite de la faillite de M^{me} veuve Grassin

SUR BAISSE DE MISE A PRIX
A la Chambre des Notaires d'Angers,
le jeudi 9 avril 1891,

LES IMMEUBLES

Ci-après
SIS VILLE D'ANGERS

PREMIER LOT
Une grande MAISON, rue Boisnet, 74, et rue des Luisettes, 49, à usage de maison de commerce et d'habitation, comprenant sous-sol, entresol, premier et deuxième étage, cour intérieure couverte en verre sur charpente en fer. — Vastes dépendances donnant accès sur la rue des Luisettes.

Mise à prix abaissée de 60,000 fr. à 40,000 fr.

DEUXIÈME LOT

Un TERRAIN, à l'angle de la rue Levée-Besnardière et d'une rue nouvelle, d'une contenance de 580 mètres carrés.

Mise à prix abaissée de 8,000 fr. à 3,000 fr.

TROISIÈME LOT

Un IMMEUBLE, joignant le terrain ci-dessus, en façade sur une rue nouvelle, d'une contenance de 1,300 mètres carrés.

Mise à prix abaissée de 30,000 fr. à 12,000 fr.

QUATRIÈME LOT

Un autre IMMEUBLE, à la suite du précédent, également en façade sur la rue nouvelle, contenant 825 mètres carrés.

Mise à prix abaissée de 25,000 fr. à 12,000 fr.

CINQUIÈME LOT

Un TERRAIN, à la suite du 4^e lot, formant l'angle de la rue nouvelle et de la rue Boveau, dans lequel se trouvent une écurie et une remise, contenant 430 mètres carrés.

Mise à prix abaissée de 6,500 fr. à 2,500 fr.

La réunion des quatre derniers lots forme un superbe établissement industriel.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. ROBIN, syndic de la faillite, à Angers. (238)

La librairie Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères, à Paris, met en vente, en livraisons à 10 centimes, un ouvrage auquel nous pouvons dès à présent prédire un grand succès.

Cet ouvrage, dont le titre: RECUEIL D'ANECDOTES ANCIENNES, MODERNES ET CONTEMPORAINES, indique à lui seul la nature, est en quelque sorte le livre d'or de l'esprit français. Toutes les anecdotes intéressantes, tous les traits piquants, tous les bons mots, dont notre littérature est si riche, y sont mentionnés, et le volume constitue pour tous les amateurs une mine inépuisable d'anecdotes et de réparties: les unes sont gaies, les autres sérieuses, mais toutes sont animées d'un esprit toujours de bon aloi. — L'ouvrage complet forme 59 livraisons, ornées chacune de deux gravures, et la modicité de son prix — 16 PAGES DE TEXTE POUR 10 CENTIMES — le met à la portée de toutes les bourses. (239)

Étude M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS

Et sans attribution de qualité

Le DIMANCHE 12 AVRIL 1891, à une heure, il sera procédé, par le ministère de M^e DEGREZ, no-

taire, et dans une maison sise à la Croix-Rouge, commune de Saint-Martin-de-la-Place, à la vente, aux enchères publiques, des meubles, effets et objets mobiliers, dépendant de la succession de M. Jean Goislard-Tessier, ancien marchand de bois à Saint-Martin.

On vendra notamment:

Deux lits complets, tables, huche, tables de nuit, vaisselle, draps, chemises, serviettes, autres linges, vêtements, une montre en argent, des outils, six cordes de bois, une penna, un pressoir, une barrique de vin blanc, des fûts, deux cents bouteilles vides, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

CHEVAL ALEZAN

SE MONTE ET S'ATTELLE

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN

UNE MAISON

Occupée par M. Le Blaye

S'adresser à M^{lle} JAGOT, rue d'Orléans, 76. (478)

Etude de M^e MAUGEAIS, huissier à Longué.

VENTE MOBILIÈRE
Après faillite

On fait savoir à tous qu'il appartiendra, que le *Dimanche 5 Avril* prochain, à une heure du soir, et jours suivants, à pareille heure, s'il y a lieu, il sera, par le ministère dudit M^e MAUGEAIS, procédé à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers dépendant de la faillite du sieur SAVOIE, marchand de beurre à Longué.

On vendra :

Batterie de cuisine, tables, chaises, armoires, buffets, quatre lits garnis, linge, machine à coudre, une magnifique salle à manger en vieux chêne; salon composé de : un canapé, deux fauteuils, quatre chaises, une table, une glace, le tout en vieux chêne, une chambre à coucher en vieux chêne, un porte-manteau en vieux chêne, deux grandes charrettes, une petite charrette, une voiture anglaise, quatre équipages complets, paniers et caisses à beurre et œufs, bascules, environ cent hectolitres d'avoine, pots à beurre, machine à vapeur, et malaxeur à vapeur, et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e MAUGEAIS, huissier à Longué.

Etude de M^e RICOU, notaire à Coron, canton de Vihiers.

VENTE MOBILIÈRE
Après Décès

Les LUNDI et MARDI 30 et 31 Mars, à 10 heures du matin, et le DIMANCHE 3 Avril suivant, à une heure de l'après-midi, s'il y a lieu,

Il sera procédé, par le ministère de M^e RICOU, notaire à Coron, à la vente, aux enchères publiques, des meubles meublants, matériel d'exploitation et bestiaux garnissant la ferme de la Touche-Perrot, sise commune de Coron.

ON VENDRA NOTAMMENT :

Grande quantité de bons meubles, linge et literie, cheval, six bœufs, deux taureaux, sept vaches et sept génisses.

On vendra en premier lieu : les bestiaux, puis le matériel d'exploitation, le linge et le mobilier proprement dit.

Au comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

A LOUER
POUR LA SAINT-JEAN 1891
MAISON
Propre au Commerce
Rue Verte, n° 8.
S'adresser à M^{me} veuve FRENZER, 6, rue Bodin. (930)

A CÉDER
Magasin de Mercerie
Et de Bonneterie
Situé dans un bon quartier de la ville.
S'adresser au bureau du journal.

A Louer ou à Arreter
MAISON ET JARDIN
Situés à Saumur, rue de l'Ancienne-Gare, d'une contenance de 55 ares,
Plus une parcelle de BOIRE.
S'adresser, pour traiter, à M. Auguste CORBINEAU qui l'occupe.

A Louer présentement
MAISON
Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 12.
S'adresser à M. FAYARON, rue de la Comédie. (822)

A Louer présentement
MAISON

Tout agencée pour un commerce de boucherie
Avec Cour, Remise et Écurie
Le tout situé dans un bon quartier
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
VIN BLANC DES CÔTEAUX DE SAUMUR, récolte 1890.
Vin pesant 41° 25, ni SOUFRE, ni SULFATÉ, la barrique 220 fr. fût perdu.
S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique, rendu à domicile.
S'adresser route de Rouen, n° 21 bis. (143)

Vin rouge du pays
NEUF DEGRÉS
Depuis 65 fr. la barrique
DÉGUSTATION
R. MABILEAU ET C^{ie}
Place du Roi-René
SAUMUR

ON DEMANDE un Jeune homme sachant bien écrire et compter. — Bonnes références. S'adresser r. de l'Anc^{ne}-Messagerie, 9.

Une maison de commerce de Saumur demande un **REPRESENTANT** sérieux pour les environs.
S'adresser au bureau du journal

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean, M. MASCHET, rue Saint-Jean, M. RENÉ, rue Saint-Jean, M. PICHARD, rue Nationale.

VIENT DE PARAÎTRE
Chez **MARCHAL & BILLARD**, éditeurs, 27, place Dauphine, PARIS
ET SE TROUVE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
La Crise Notariale
ÉTUDE ÉCONOMIQUE ET PSYCHOLOGIQUE
DU NOTARIAT MODERNE
Par JULES ROUXEL
1 volume in-18. — Prix : 3 francs 50.

Épicerie Parisienne
IMBERT ET FILS
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38
ARTICLES DE PAQUES
Œufs en tous genres, Vannerie fine et bon marché, Oiseaux, Porcelaines, Biblots, etc.
ARTICLES DU 1^{er} AVRIL
Poissons en sucre, en chocolat, en carton, Surprises, etc.
Rayon spécial de Pain d'Épices en morceaux, Pavés, Bonshommes, Nonnettes supérieures.

Hôtel-Restaurant des Trois Ancres
Ancienne Maison GUÉRINEAU
LIGNAIS, Succ^r
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR
Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50
Excellents vins rouges et blancs
Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.
PENSION DEPUIS 60 FR.
SALONS & CABINETS PARTICULIERS
Dîners sur commande
PRIX MODÉRÉS
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



AU
PALAIS
DES MARCHANDS
75-77, rue Baudrière, 75-77
ANGERS

Les Grands Magasins du PALAIS DES MARCHANDS tiennent le premier rang dans l'industrie de l'Ameublement :
1° Parce qu'ils ont toujours le choix des plus considérables en meubles, depuis le meuble de style jusqu'aux meubles courants, tentures et literies ;

- 2° Que la qualité des meubles est toujours garantie ;
- 3° Qu'ils ont toujours les premiers contre-maitres et les premiers ouvriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'attacher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage ;
- 4° Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont toujours livrées exactement ;
- 5° Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres.
Toiles cirées et Linoléum

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'il est seul privilégié pour Saumur du **NOUVEAU SYSTÈME PERFECTIONNÉ** au moyen duquel on écrit en même temps
La Lettre et la Copie
sans presse, sans papier à copier et sans encre spéciale.
Ce procédé est appelé à rendre les plus grands services au commerce et dans les bureaux. L'expérience simple et facile est faite par chaque acheteur lui-même.
Prix : UN FRANC
Reproduction instantanée des télégrammes, lettres, cartes postales, plans, ainsi que des feuillages d'après nature, dessins de broderie, etc. Gros et détail.
PILLET-BERSOULLÉ, Pianos-Mosique, Saumur

CRÉDIT A TOUT LE MONDE
PAR LA MAISON
L'ÉPARGNE POPULAIRE
SAUMUR — 87, rue d'Orléans — SAUMUR
Agrandissement des Magasins et Baisse de Prix
La Maison de l'ÉPARGNE POPULAIRE est la seule qui délivre :
4 Bon de 15 fr. contre un versement de 1 fr. et 4 fr.
1 — 20 — 2 » 1 »
1 — 30 — 3 » 1 »
1 — 40 — 4 » 1 50
1 — 50 — 4 50 1 50
1 — 60 — 5 » 2 »
1 — 80 — 6 50 2 50
1 — 100 — 8 » 3 »
1 — 120 — 9 50 3 50
1 — 140 — 11 » 4 »
1 — 160 — 12 50 4 50
1 — 180 — 14 » 5 50
1 — 200 — 16 » 6 »
jusqu'à
Parfait paiement
Pour une somme supérieure à 200 francs, les clients sont priés de s'adresser au siège de l'Administration, où il leur sera fait des conditions spéciales.
La Maison de l'ÉPARGNE POPULAIRE livre à l'abonnement et au comptant toutes les marchandises concernant l'habillement pour hommes, femmes et enfants, le Meuble, la Draperie, la Toile, etc., en un mot tout ce qui concerne le ménage et la toilette.
Le Directeur-Propriétaire,
A^d COLLAS.

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés